®

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

DLP-7-8-86097323

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

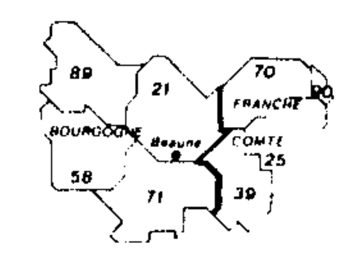
Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL 120 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON

☎ 80.22.19.38

ÉDITION GRANDES CULTURES





Bulletin n° 21 - 17 juillet 1986

COLZA	
- Désherbage :	*Information pour la*
- Protection insecticide :	*prochaine campagne*

CULTURES LEGUMIERES

TRAITEMENT ANTIGERMINATIF SUR OIGNONS

Le Fuzor (*hydrazide maléïque*) est autorisé depuis octobre 1985 en traitement avant récolte, en vue d'inhiber la germination des oignons de conservation. L'application est à réaliser à la dose de 4 kg de produit commercial par ha au début de couchage des oignons.

COLZA

La campagne 1986 n'est pas encore terminée et déjà il faut préparer la suivante. C'est pourquoi ce bulletin vous présente les principales recommandations relatives au désherbage et à la protection insecticide d'automne.

L'enfouissement des pailles et des résidus de récoltes limite la conservation et l'extension de maladies (cylindrosporiose - phoma).

RAVAGEURS DU COLZA A L'AUTOMNE ET PROTECTION INSECTICIDE

Le complexe des ravageurs du colza à l'automne se constitue :

- des adultes et des larves de la grosse altise
- des larves de charançon du bourgeon terminal
- des larves de la mouche du chou

Selon les années les différentes composantes de ce complexe ont une importance variable :

- de 1980 à 1982, les altises et les charançons du bourgeon terminal ont été les principaux ravageurs,
- depuis 1983, les larves de mouche du chou ont été fréquemment observées, alors que les deux ravageurs précédents ont été peu présents en culture.

Compte tenu de cette situation, quel type de protection choisir à l'automne ?

MOUCHE DU CHOU

LA SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE :

► A l'automne :

. La présence de larves est notée dans pratiquement tous les départements (excepté la Nièvre, suite aux difficultés de semis)

P.1.70

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

. Ces larves sont observées à partir du 20-25 septembre
. Les parcelles attaquées sont celles ayant levé, totalement ou partiellement, pendant la première moitié de septembre ; la fréquence de pieds attaqués et l'intensité des attaques sont très variables.
. Dans tout le Val de Saône (Hte-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire) les attaques d'automne sont très **importantes.**

► Au printemps :

. Des larves sont notées en mai juin dans de nombreuses parcelles, mais de telles observations ne sont pas particulières à l'année 1986.
. Pendant la même période des dessèchements de pieds sont observés ; ceux-ci peuvent avoir différentes origines pouvant être liées les unes aux autres (type de sol, climatologie de la campagne, dégâts de mouches d'automne et (ou) de printemps.

► Quel niveau de dégâts ?

. Il est difficile à quantifier.
. Les conditions météorologiques de la campagne (excès d'eau au printemps, puis forte sécheresse en juin) ont certainement accentué les dégâts des larves d'automne et peut-être aussi de printemps.
. **Néanmoins, suite aux observations faites dans le Val de Saône, ce sont les petits pieds (conséquence généralement de fort peuplement) qui sont dessèchés.**

PRECONISATIONS : LES MOYENS DE LUTTE

► Ce qui peut être fait :

- Eviter les semis trop précoces (qui sont les plus souvent et les plus gravement atteints) mais rester dans la période habituellement conseillée dans la région, c'est-à-dire la 1ère décade de septembre.
- Eviter les fortes densités de semis, surtout lorsque les sols ne sont pas caillouteux : l'objectif est d'obtenir 40 à 60 pieds/m2.
- Utiliser des insecticides microgranulés localisés dans la raie de semis :
  . c'est la seule possibilité de lutter contre la mouche du chou
  . l'efficacité de cette technique est insuffisante en conditions sèches (type automne 1985)
  . les spécialités utilisables : elles ont une efficacité comparable

- ce sont :

		Pour un semis à 34 cm
CURATER	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 Kg/ha
COUNTER PLUS	: 33 à 40 g aux 100 m linéaires	10 à 12 Kg/ha
DELTANET	: 40 g aux 100 m linéaires	12 Kg/ha
ONCOL 5G	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 Kg/ha

► Ce qu'il ne faut pas faire au niveau de la protection insecticide ; techniques non fiables actuellement :

- Mélanger des microgranulés insecticides à la semence de colza
- Réaliser des traitements en pulvérisation au stade B1 du colza avec Birlane.

—— GROSSE ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Au cours de la dernière campagne ces 2 ravageurs ont été peu importants.

. Le vol d'altise débute à partir du 23/09 ; malgré les levées tardives et très échelonnées, ce ravageur ne cause pratiquement pas de dégâts.
. Le vol de charançon du bourgeon terminal commence à partir du 7/10 : mais pratiquement pas de larves en cultures.

RECONDUCTION DES PRECONISATIONS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE :

Utilisation d'un insecticide microgranulé au semis :

. La protection contre les altises est bonne, mais il faut surveiller les parcelles au moment de la levée ; en conditions sèches une intervention insecticide en pulvérisation peut être nécessaire et elle doit être faite rapidement (morsures dues aux adultes).

.../..

- La protection contre le charançon du bourgeon terminal est insuffisante ; il est nécessaire de prévoir une intervention insecticide en pulvérisation en fonction des captures (suivre les Avertissements Agricoles).
- Les spécialités utilisables sont celles citées contre la mouche du chou à la dose faible.
  Dacamox est aussi autorisé (30 g aux 100 m linéaires = 9 Kg/ha), mais n'étant pas efficace contre la mouche du chou, il ne présente pas d'intérêt dans notre région.

► Réalisation de traitements en pulvérisation contre les adultes :

- Préférer les spécialités du type pyréthrinoïde.
- Les efficacités obtenues sont bonnes. En présence des 2 ravageurs, deux traitements insecticides sont le plus souvent nécessaires : pour les positionner suivre les Avertissements Agricoles.

► Réalisation de traitements en pulvérisation contre les larves d'altises et de charançons du bourgeon terminal :

- Il s'agit d'une solution de rattrapage, dont l'efficacité est irrégulière et la réalisation pratique difficile. Cependant de telles applications peuvent être nécessaires en cas d'infestations de larves.

—— **EN CONCLUSION : Le choix d'une technique de protection doit tenir compte :**

- des ravageurs régulièrement observés sur le secteur, altises, charançons du bourgeon terminal, mouches du chou
- de la fiabilité de la technique proposée
- de l'équipement disponible et de l'organisation du travail sur l'exploitation
- des avantages et des incovnénients des différentes possibiltiés fiables préconisées.

Lorsque ce choix est fait, en déduire les contraintes de la technique retenue, et définir les périodes critiques où il faut être particulièrement présent sur les parcelles.

—— DESHERBAGE

- **La technique de base est l'utilisation de désherbants au moment du semis** (soit en pré-semis, soit en post-semis prélevée de la culture)

► Pour la prochaine campagne :

- Pas de nouvelles matières actives
- Mais la confirmation de programmes de désherbage sélectifs et efficaces contre la capselle

Pré-semis (incorporation)	Post-semis (jusqu'à 3 jours après)	Post-levée "cotylédons étalés - 1ère feuille pointante du colza
Tréflan - 2,0 l	+ Butisan - 1,5 l	
Devrinol - 2 - 2,2 l (selon le type de sol)	+ Butisan - 1,5 l	
	Butisan - 1,5 l	+ Butisan - 1,5 l

- Ces programmes complètent les possibilités de lutte contre la capselle (voir tableau suivant : Butisan S et Téridox sont utilisables seuls, mais leur sélectivité n'est pas toujours suffisante).
- Des essais doivent encore être conduits pour comparer les efficacités de ces différents programmes sur l'ensemble des mauvaises herbes présentes dans les cultures de colza.

► Les herbicides utilisables : (voir tableau au verso)

- Les herbicides utilisables :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 Kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutan	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Pas de résultats d'efficacité avec cette nouvelle dose. Mais jusqu'en 1985, la dose de 2,5 L/Ha utilisée en post-levée précoce a eu souvent une efficacité insuffisante.

*

* *